

Encadrement

Président :	Carol REDONNET	09 83 04 59 14
	carol.redonnet@ashainneville-escrime.fr	
Maître d'Armes :	Stéphane GOUHIER	06 64 18 72 89
	stephane.gouhier@ashainneville-escrime.fr	
Trésorier :	Sandrine BERTON	06 10 29 14 98
	sandrine.berton@ashainneville-escrime.fr	
Secrétaire :	Delphine GOUDARD	09 81 90 31 40
	delphine.goudard@ashainneville-escrime.fr	

L'encadrement des entraînements est assuré par :

- ✓ Stéphane GOUHIER, **Maître d'Armes, diplômé d'État**
- ✓ Pascal GLOAGUEN, **Prévôt Fédéral**
- ✓ Carol REDONNET, Franck PIGNOT et Marc SALPERWYCK, **Éducateurs Fédéraux 1^{er} degré**

Escrime 50 regroupe 4 clubs d'escrime de la Manche, dont l'ASH Escrime.



Loisirs

...Compétition

Venez pratiquer l'escrime

à l'A.S HAINNEVILLE...



Saison 2019 - 2020

ASH Escrime - Gymnase René LECANU
Rue Ferdinand Buisson - 50120 CHERBOURG EN COTENTIN
www.ashainneville-escrime.fr

Les entraînements

L'escrime est ouverte à tous : enfants à partir de 5 ans révolus, jeunes et adultes. Elle peut être pratiquée en loisir comme en compétition. Les entraînements ont lieu sous forme de cours collectifs.

Lieux : Salle d'armes : petit et grand Gymnase LECANU
RUE FERDINAND BUISSON
50120 CHERBOURG EN COTENTIN.

Le Mercredi de 17h30 à 20h30 :

Adolescents-collégiens de 17h 30 - 19h00,

Compétiteurs à partir de 13 ans de 18h30 - 20h30 (variable selon le nombre d'inscrits)

Le Vendredi de 18h30 à 20h30 :

Adultes et jeunes à partir de 13 ans (loisir et compétition)

Le Samedi : Enfants de 5 ans révolus à 12 ans.

de 9 h 00 à 10 h 30 : Sabreurs débutants et confirmés -11 ans

de 9 h 00 à 10 h 30 : tireurs débutants et confirmés 8 ans et plus

de 10h45 à 12 h 00 : tireurs 5 ans à 7 ans

* Les horaires peuvent évoluer selon le nombre d'inscrits à la rentrée

Cotisation et équipement

- ✓ La cotisation : **145 €** pour la saison. **115 €** pour le second tireur d'une même famille. Elle comprend l'adhésion à l'ASH, la licence fédérale et l'assurance (option de base).
- ✓ Le Pass Fédéral pour les compétitions est de **6€**.

Un certificat médical est obligatoire pour l'inscription.

- ✓ L'équipement (veste, pantalon, cuirasse, masque, arme) est prêté par le club, (sauf le gant 25 €, prix indicatif), contre le dépôt d'un chèque de caution (non encaissé) de 300 €.

Les inscriptions

Dates et lieux

- ✓ Démonstration, renseignements et inscriptions à la bourse sportive et culturelle le samedi 7 septembre 2019 de 11 h 00 à 17 h 00 au complexe Jean-Jaurès d'Equeurdreville – Hainneville.
- ✓ Les inscriptions auront lieu le samedi 31 Aout 2019 pour les tireurs déjà pratiquants et le 7 septembre 2019, de 10 h à 12 h à la salle d'armes au petit gymnase Lecanu, avec essayage des tenues.

Les entraînements reprendront à partir du :

Mercredi 11 septembre, Vendredi 13 septembre ou le Samedi 14 septembre 2017.

Pièces à fournir pour l'inscription

- ✓ **Un certificat médical obligatoire** comportant la mention suivante :
« XXXXX ne présente pas de contre-indication à la pratique de l'escrime, y compris en compétition (et éventuellement simple surclassement). » surclassement uniquement à partir de 11 ans
- ✓ Le dossier d'inscription rempli, avec une enveloppe timbrée à votre adresse. (téléchargeable sur le site internet :)

<http://www.ashainneville-escrime.fr>